



Procès-verbal de la rencontre du comité de parents 2021-2022
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 1^{er} novembre 2021 à 19 h, salle virtuelle, en visioconférence,
et à laquelle assistaient :

Taux de représentation : 75,51 %
37 présences sur 49 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Mélanie Pesant
Émilien-Frenette	Viviane Drapeau
Dubois	Jean-Charles Bouvrette
Notre-Dame	Guillaume Vanasse
Prévost	Marie-Line Cloutier
Saint-Stanislas	Lucie Bolduc
Saint-Jean-Baptiste	Audrey Lane (R) Samuelle Couture (S)
Polyvalente Saint-Jérôme	Karyne Venne (R) Andréa Valenzuela (S)
Cap-Jeunesse	Sonia Boudreault
Saint-Joseph	Stéphanie Savoie
Mariboisé	Philippe Clermont
De l'Horizon-Soleil	Mireille Dumas
Sainte-Paule	Geneviève Lepage
Bellefeuille	Audrey Moreau
Sainte-Thérèse	Absent
Aux Quatre-Vents	Isabelle Viau
Jean-Moreau	Chantal Baril
Sacré-Cœur	Dominic Gauthier (R) Mélissa Paquette (S)
Val-des-Monts	Geneviève Daoust
Des Hauteurs	Absent
Des Hautbois	Absent
Sainte-Anne	Absent
Mer-et-Monde	Absent
À l'Unisson	Annick Gagnon
De la Fourmilière	Absent
Des Falaises	Absent
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Anny Laflamme
Des-Studios	Isabelle Viau
De la Source	Andréa Valenzuela
Du Joli-Bois	Absent
Du Champ-Fleuri	Absent
De la Croisée-des-Champs	Absent
À l'Orée-des-Bois	Nadine Malo-Desruisseaux
De la Volière	Absent
Des Hauts-Sommets	Mélissa Paquette (S)
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Viviane Drapeau (S)

Aux Couleurs-du-Savoir	Absent
Du Triolet	Marie-Ève Tremblay
Du Grand-Rocher	Julie Boyer (R) Chrystia Chatel (S)
Du Parchemin	Absent
Saint-André	Mélanie Pagé-Paquette
L'Oasis	Armand Viaud
Saint-Philippe	Jossia Campeau
Saint-Hermas	Élisabeth Lagacé
Saint-Alexandre	Tiffany Peeters
Saint-Julien	Mélanie Foucault
Bouchard	Selka Richard (S)
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Selka Richard
Comité EHDAA	Suzi Costa

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur René Brisson, directeur général, Service de la direction générale
- Monsieur Rémi Tremblay, directeur, Service du secrétariat général et des communications
- Madame Cristina Leska, parent invité
- Monsieur Kevin Roy, invité, FCPQ

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 05. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une modification est apportée à l'ordre du jour. Monsieur Jean-Charles Bouvrette nous précise qu'il manque un point à l'ordre du jour concernant le suivi des divers comités. Ce point sera ajouté à la suite du point 9.3 de l'ordre du jour. Madame Mélanie Foucault propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-16)**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2021-10-04)

Une modification est apportée au procès-verbal : Au point 9.3 Trésorerie : Il faut ajouter le nom de madame Mireille Dumas comme mise en candidature au poste de trésorière et spécifier qu'elle a refusé sa mise en candidature ». Madame Viviane Drapeau propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-17)**

5. Adoption des procédures d'élection

Monsieur Rémi Tremblay fait la lecture du document : « Procédures d'élection ». Par la suite, l'acceptation des procédures d'élection est proposée par madame Viviane Drapeau et acceptée à l'unanimité. **(CP 2021-22-18)**

6. Élections

6.1 Secrétaire

Monsieur Rémi Tremblay propose madame Ginette Légaré comme secrétaire d'élection Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-19)**

6.2 Présidence d'élection

Madame Isabelle Viau propose monsieur Rémi Tremblay comme président d'élection. Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-20)**

6.3 Scrutateur

Monsieur Rémi Tremblay propose madame Ginette Légaré comme scrutatrice. Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-21)**

7. Mise en candidature pour le District 2

Madame Andrea Valenzuela se présente aux membres et leur manifeste son intérêt pour sa mise en candidature au conseil d'administration pour le District 2. Elle est présentement membre du conseil d'établissement auprès de deux écoles : l'école secondaire Polyvalente Saint-Jérôme ainsi que l'école primaire de la Source. Elle désire contribuer et s'impliquer dans le réseau scolaire en tant que parent, membre du comité de parent, du conseil d'établissement et du conseil d'administration.

Madame Isabelle Viau nous informe que madame Valenzuela est seule à avoir offert sa candidature au District 2. Donc, madame Valenzuela est élue par acclamation. Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-22)**

Prix reconnaissance FCPQ

Avant de continuer le prochain point, Madame Viviane Drapeau présente un invité spécial, monsieur Kévin Roy, de la FCPQ afin de remettre à madame Isabelle Viau le prix Distinction Reconnaissance de la FCPQ pour l'année 2020-2021. Un hommage a aussi été rendu à madame Viau pour sa grande implication au sein du Centre de services scolaire et ce, depuis plus de 20 ans. Félicitations à notre lauréate. Un certificat lui sera envoyé par la poste dans les jours qui suivent.

8. Points du CSSRDN

8.1 Présentation du processus de plainte par Monsieur Rémi Tremblay

Monsieur Rémi Tremblay, directeur du Service du secrétariat général et des communications nous explique les démarches à suivre lorsqu'un parent ou un élève veut

déposer une plainte. Il nous introduit virtuellement certains documents nous expliquant la définition d'un plaignant, d'une plainte, du protecteur de l'élève et d'un service. Il nous indique les étapes à franchir et les divers intervenants à contacter afin de traiter efficacement la plainte et de trouver une solution appropriée pour régler la problématique.

Voici les points importants dans le processus à suivre :

1. L'intervenant de l'élève est la première personne à contacter pour régler une situation.
2. Si la problématique ne se résout pas avec l'intervenant, la direction de l'école devra être contactée afin de trouver une entente possible entre les partis.
3. Si le parent est insatisfait de ce que propose la direction de l'école, il pourra déposer une plainte auprès du secrétariat général du CSSRDN. Celui-ci aura le rôle de questionner les parents, les élèves, la direction de l'école et l'intervenant afin de clarifier les faits et d'entreprendre une démarche de conciliation à la satisfaction des plaignants.
4. Advenant qu'il n'y a aucune possibilité de règlement ou d'entente entre les partis, le parent devra choisir l'un ou l'autre des recours additionnels suivants : soit une demande de révision ou une demande de recours auprès du protecteur de l'élève. Un ou l'autre des recours aura le mandat d'analyser la problématique et de transmettre une recommandation au conseil d'administration du centre scolaire. Ce dernier proposera une solution finale à la lumière des informations apportées.

8.2 État de la covid par Monsieur René Brisson

Monsieur René Brisson nous informe que la situation est stable. Présentement, onze classes sont fermées et il y a cinquante cas actifs. Ces cas ne sont aucunement reliés avec le système de ventilation, l'âge de la bâtisse ou la qualité de l'air. La contamination provient de l'extérieur de l'école.

Le CISSS des Laurentides n'a pas encore établi de plan sur la procédure de vaccination des élèves au primaire. Monsieur Brisson pourra nous en informer à la prochaine rencontre. Les tests rapides ne sont pas un outil utilisé par toutes les écoles, faute de volontaires pour effectuer ces tests qui exigent une préparation et une formation.

5. Suivi et information

Document « Règles de la régie interne »

Le document « Règles de la régie interne » pour l'année 2021-2022 a été envoyé par courriel aux parents. Madame Viviane Drapeau propose d'insérer un ajout au document relatif aux rencontres virtuelles. Madame Viau verra à ce que cette proposition soit ajoutée dans le document. Proposé par madame Jaymee Lafave et adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-23)**

Calendrier de consultation

Monsieur René Brisson nous a fait parvenir par courriel le « Calendrier des consultations » afin de transmettre l'information aux parents siégeant aux conseils d'établissement.

Formation des CÉ

Madame Viau rappelle l'importance de la formation obligatoire offerte aux parents siégeant au conseil d'établissement afin d'intégrer une compréhension commune de leur rôle.

Un courriel sera envoyé mardi le 2 novembre aux membres du comité de parents afin qu'ils transmettent rapidement l'information aux membres du CÉ étant donné qu'elle est offerte à compter de la semaine prochaine soit :

- **Mardi 9 novembre 2021 de 19 h à 19 h 45 ou**
- **Jeudi 11 novembre 2021 de 19 h à 19 h 45**

La plateforme TEAMS sera utilisée pour cette rencontre.

Une autre formation vous sera envoyée par courriel en lien avec la [Loi sur l'instruction publique](#) et sera offerte par le RCP-3L. Seuls les membres et substituts du comité de parents peuvent y assister. Cette rencontre se fera le **samedi 13 novembre** de 10 h à 14 h.

Code noir

Un code noir dans les écoles signifie une menace quelconque aux alentours. Il serait pertinent que chaque école fasse une pratique de code noir avec les élèves. Monsieur René Brisson fera un retour avec les policiers afin de faire connaître aux parents les règlements sur la confidentialité des informations lorsque leurs enfants vivent un code noir à leur école. Par exemple : Comment peut-on informer les parents sans qu'il y ait entrave au travail des policiers?

Élection comité exécutif

Madame Audrey Lane a offert sa candidature au conseil exécutif pour combler le poste vacant de conseiller. Madame Lane est élue par acclamation. Adopté à l'unanimité.
(CP 2021-22-21)

Les différents comités

FCPQ

Il n'y a pas eu de rencontre officielle. Les rencontres seront les 19 et 20 novembre 2021.

RCP3L

Aucune assemblée générale pour le moment.

Conseil d'administration

Monsieur Bouvrette nous fait un court résumé des rencontres qui ont eu lieu.

- Deux nouvelles nominations ont eu lieu au sein du conseil : madame Marie-Claude Drouin et Julie Vincent;
- Acquisition de deux terrains pour la construction de deux écoles;
- Nouveau comité pour le Plan immobilier;
- Portrait de la rentrée pour les différents effectifs (corps d'emplois). Malgré la pénurie de main-d'œuvre, tous les postes ont été comblés;
- Lancement de la politique de l'inscription et admission;
- Création de différents comités sont formés (Parc immobilier, Ressources humaines, etc.);
- Gestion du dossier des contrats du CSSRDN de construction ou de rénovation par madame Dufort;
- Prochaine rencontre le 16 novembre 2021.

EHDAA

Il y a eu une rencontre au mois d'octobre. Madame Suzi Costa a été élue agente de liaison pour représenter le comité EHDAA aux rencontres du comité de parents. Elle les invite à lui apporter des sujets qu'ils aimeraient aborder pour ce comité.

6. Évaluation de la rencontre

Madame Viau invite les membres à remplir le sondage joint sur la plateforme TEAM afin de faire connaître leurs commentaires ou suggestions sur les rencontres. Elle les invite également à faire parvenir par courriel une semaine ou deux à l'avance, les points ou sujets qu'ils souhaitent voir discuter lors des rencontres.

7. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 6 décembre 2021 à 19 h.

12. Levée de l'assemblée

Madame Mélanie Pesant propose la levée de l'assemblée à 21 h 20.
Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-24)**



Isabelle Viau
Présidente



Ginette Légaré
Secrétaire de la rencontre